

Charenton

magazine

N° 171 - Novembre 2004



15 novembre 2004 :
Ouverture du SAMI



Inauguration de la
Crèche des Bordeaux



De nouveaux commerces
en centre ville



DOSSIER

Quand la Ville construit l'avenir

SOMMAIRE

Actualités

Editorial	p. 3
Evènement : Inauguration de la crèche des Bordeaux	p. 4/5
Fiscalité locale : Les Impôts locaux à la loupe	p. 6/7
Nouvelles technologies : Le site www.charentonlepont.fr confirme ses 2 @@	p. 8
Education : L'actualité du Conseil Municipal des Jeunes - La vie du collège	p. 9
Enfance : Ateliers libres du Centre de loisirs Pasteur	p. 10
Vie sociale : SAMI, mode d'emploi	p. 11
Cela s'est passé à Charenton	p. 12/13

Dossier

Quand la Ville construit l'avenir	p. 14/19
-----------------------------------	----------

Vie économique

De nouveaux commerces en centre ville	p. 20
Natexis Banques Populaires poursuit son implantation à Charenton	p. 21

Culture

A l'affiche des théâtres	p. 22
7° Rencontre des Arts et de la Musique	p. 23

Vie associative

L'actualité des associations	p. 24
------------------------------	-------

Sports

Téléthon 2004	p. 25
---------------	-------

Tribune libre

Expression des groupes politiques	p. 26
-----------------------------------	-------

Bloc-notes

Informations pratiques	p. 27
------------------------	-------

DISTRIBUTION du Charenton Magazine

Le distributeur de votre journal rencontre parfois des difficultés d'accès à certains immeubles ou à des boîtes aux lettres. Si vous recevez le Charenton Magazine de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas chez vous... Si vous connaissez des Charentonnais qui ne le reçoivent pas à leur domicile, merci de bien vouloir en informer la Direction de la Communication en appelant le 01 46 76 48 10. Tout signalement nous aidera à résoudre ces problèmes.

Prochaine parution du Charenton Magazine, mi-décembre.



Le Maire et son équipe, très impliqués dans une politique familiale dynamique, sont fiers d'inaugurer une nouvelle crèche.

Cette crèche des Bordeaux, de soixante cinq berceaux, a la possibilité d'accueillir quelques enfants handicapés.

Son architecture moderne mais qui s'insère dans le quartier, sa fonctionnalité en avance sur toutes les normes les plus draconiennes, symbolisent notre foi en l'avenir et la prise en compte des nécessités de notre société.

Aucune autre ville du département n'offre autant de crèches municipales que Charenton, conséquence d'une politique volontariste, durable, à l'écoute des familles.

La vocation première des crèches était de pallier les situations difficiles que rencontraient certaines familles. Ce nouvel établissement doté de locaux exemplaires permet à des personnels très spécialisés d'offrir aux enfants un éveil à la vie en toute sécurité.

Malgré cet effort, nous connaissons encore des demandes non satisfaites. A Charenton, plus qu'ailleurs peut-être, les parents travaillent, avec des professions souvent contraignantes en terme de temps et de transport. Aussi, quand nos sept crèches sont complètes, nous nous efforçons d'aider les familles à recourir aux assistantes maternelles, ou favorisons les gardes partagées.

Nos deux haltes-garderies ont aussi été créées pour permettre aux mamans, qui ont choisi d'élever leur enfant à la maison, de pouvoir trouver quelques heures pour souffler ou accomplir des formalités indispensables.

Je suis sûr que tous les Charentonnais accepteront volontiers de contribuer à la construction et au fonctionnement d'un tel équipement, dont le coût s'avère important. Offrir le meilleur cadre de vie à nos petits, encourager et soutenir la vie des familles constituent l'un des volets essentiels du pacte qui lie l'ensemble des Charentonnais.

Que cette crèche soit le reflet des premiers souvenirs heureux de nos enfants !

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne



Credit photos: Fred Fergat

Marie-Josée Roig, Ministre de la Famille et de l'Enfance a inauguré, la crèche des Bordeaux

Le 4 novembre dernier, de très nombreuses personnalités étaient présentes aux côtés de la Ministre, du Maire Jean-Marie Brétilon et des parents, pour l'inauguration de la crèche municipale des Bordeaux : Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Lucien Lanier, Membre Honoraire du Sénat, Pierre Derrouch, Sous-Préfet, représentant le Préfet du Val-de-Marne.

■ Un vrai palais pour les tout-petits ...

La Ministre a visité la crèche sous la conduite de Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée de la Petite Enfance

et de Dominique Le Janne, la Directrice. Une fois la porte franchie, elle a été frappée par la beauté, la clarté, l'espace fonctionnel et lumineux qu'offre l'établissement.

La Ministre a félicité la municipalité d'avoir réalisé une crèche moderne, et fonctionnelle qui offre aux familles un accueil de qualité pour leurs jeunes enfants. *"Ici, tout a été étudié pour leur confort et leur bien-être. Cette crèche doit servir d'exemple, car elle permet aux femmes de concilier leur vie de mère et leur vie professionnelle"*, a souligné la Ministre.

En effet, les architectes ont su tirer parti des 1 324m² de l'établissement pour lui donner un caractère chaleureux et familial. Vitrail, luminosité naturelle, parfaite insonorisation, salle d'activités ou de motricité,

dortoirs, terrasses abritées... se mêlent harmonieusement avec un mobilier moderne et fonctionnel.



La crèche des Bordeaux accueille 65 enfants de 3 mois à 3 ans. Chaque âge dispose de son espace d'épanouissement et de jeux appropriés. Le rez-de-chaussée est l'univers des Grands (2 à 3 ans), tandis qu'à l'étage, les Bébés et les Moyens (1 à 2 ans) s'épanouissent dans des espaces adaptés à leur très jeune âge. Les parties communes offrent aux familles de larges espaces d'accueil et au personnel, un cadre de travail respectueux des normes draconiennes d'hygiène et de sécurité.

La crèche des Bordeaux fonctionne avec un personnel très spécialisé : une directrice, une directrice adjointe, une éducatrice, 13 auxiliaires de puériculture, une auxiliaire de soins et 6 agents d'entretien.

■ **... qui accueille également les jeunes enfants handicapés**



De droite à gauche : Marie-Josée Roig, Ministre de la Famille et de l'Enfance, Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton-le-Pont et Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées.

Selon le souhait de la municipalité et en concordance avec la Charte Ville et Handicaps signée le 2 juin dernier, la crèche des Bordeaux a été conçue pour accueillir également des enfants handicapés qui bénéficient d'un apprentissage et d'un encadrement spécifique, par une auxiliaire supplémentaire.

Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées a félicité le Maire d'être un acteur engagé auprès des personnes handicapées et des associations spécialisées. Elle a salué "le caractère innovant de la crèche des Bordeaux dans l'accueil de l'enfant handicapé".

En conclusion, le Maire a rappelé que le coût des travaux s'élève à 4,3 millions d'euros, pris en charge par le budget communal. Il a tenu à remercier les principaux partenaires de cette opération : les architectes, Patrick Jarzaguet et Dominique Vitti, la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, qui apporte un soutien constant à la politique familiale de la Ville et a accordé une aide de 1 100 000 €, le Conseil général du Val-de-Marne et le Sénateur Lucien Lanier qui a alloué, au titre de sa réserve parlementaire, 30 000 € permettant de financer le mobilier de la crèche des Bordeaux.



Les impôts locaux à la loupe

La ville de Charenton pratique une politique d'abattements très favorable pour les familles.

Les **abattements** ont pour but d'abaisser la valeur locative qui sert de base au calcul de l'impôt. Ils favorisent les occupants de logements à valeur modérée et les foyers qui comptent des personnes à charge.

Impôts locaux

Taux 2004	Taux 2004 Charenton	Fiscalité additionnelle 2004 Intercommunalité	Total 2004 de la fiscalité
Taxe d'habitation	9,15 %	0,791 %	9,941 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %

La **valeur locative brute** correspond au montant du loyer que procurerait votre appartement, à ce jour, sur la base d'une valeur locative de 1970, à laquelle on applique des coefficients d'actualisation.

La **valeur locative moyenne** de 4 494 € en 2004 à Charenton, correspond à la moyenne des valeurs locatives de la ville.

L'abattement général à la base : Bien que cet abattement soit facultatif, il est appliqué à Charenton à son taux maximal de 15%, ce qui représente une baisse moyenne de 106 € par foyer fiscal.

L'abattement pour charge de famille : Cet abattement concerne tout contribuable ayant des personnes à charge. Les taux applicables sont de 10% pour chacune des deux premières personnes à charge et de 15% pour les suivantes. Charenton porte ces abattements au maximum, en les majorant de 5 points, pour atteindre 15 et 20 %. Cette réduction d'imposition permet à une famille charentonnaise composée de 3 enfants, de voir sa taxe d'habitation réduite de 212 €.

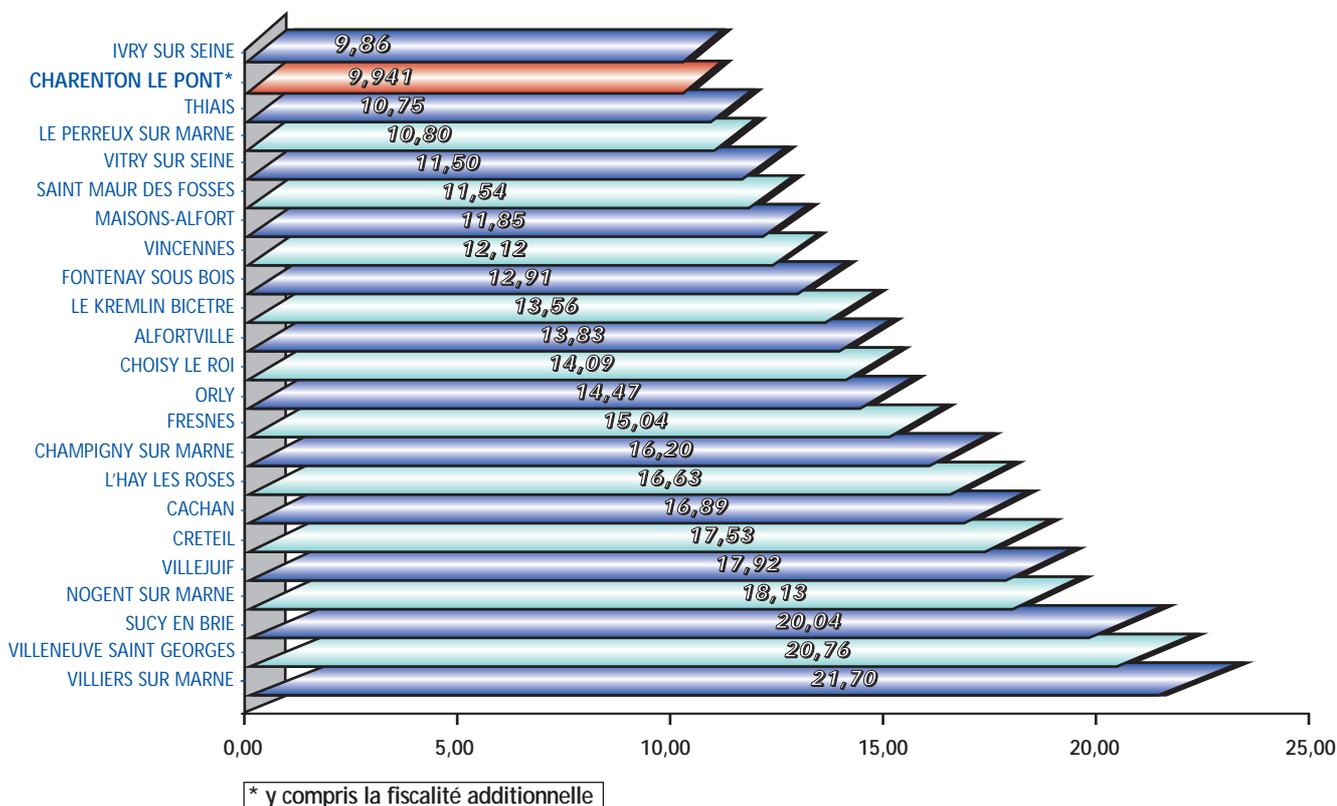
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département
Valeur locative (VL) brute 1	9092		9092	9092
Valeur locative (VL) moyenne 2	4494		4494	4494
ABATTEMENTS				
• général à la base	15 %		15 %	15 %
• personne(s) à charge	674		674	674
- par personne rang 1 ou 2	15 %		15 %	15 %
pour 2 personne(s)	1348		1348	1348
- par personne rang 3 ou +	20 %		20 %	20 %
pour 1 personne(s)	899		899	899
• spécial à la base	%		%	%
Base nette d'imposition 3	6171		6171	6171
Taux d'imposition 2004	9,15 %	%	0,791 %	5,78 %
Cotisations 2004 4	565		49	357
Rappel taxes d'imposition 2003	9,24 %	%	-	5,78 %
Rappel cotisations 2003	563		-	352
Évolution en valeur 5	+2			+1
Évolution en pourcentage	+0,36 %	%	%	+1 %

Taux d'imposition 2004 voté par la commune

Taux de la fiscalité additionnelle, voté par la Communauté de Communes

Taxe d'habitation

Classement des taux de fiscalité 2004 des villes du Val-de-Marne de plus de 20 000 habitants

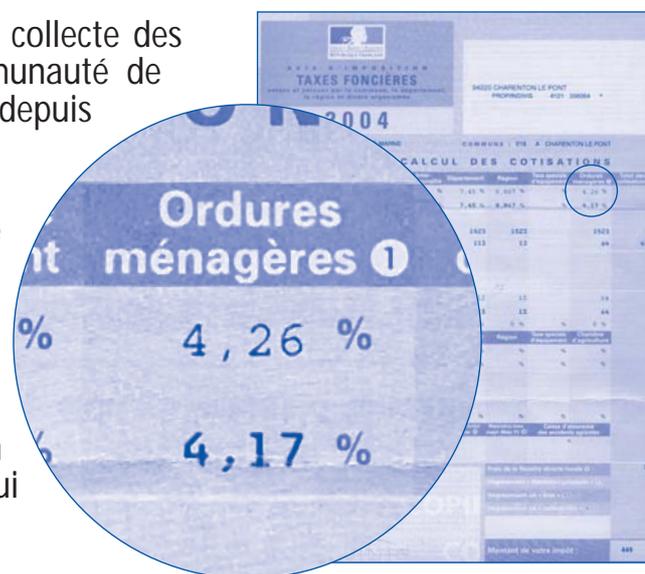


Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM permet d'assurer le traitement et la collecte des ordures ménagères, compétence de la Communauté de Communes Charenton le Pont - Saint Maurice depuis le 1^{er} janvier 2004.

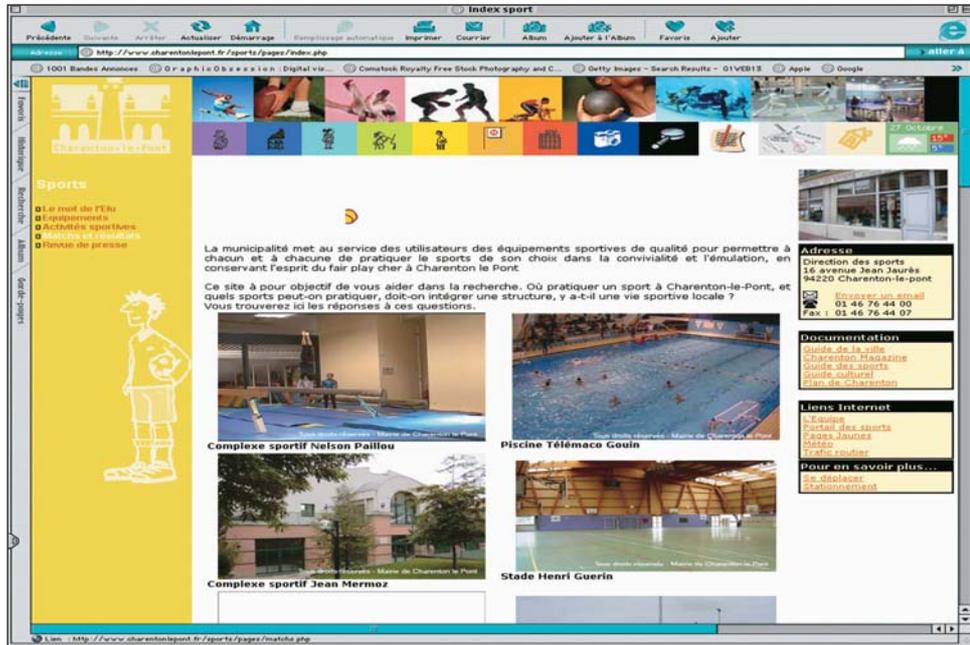
Le taux de cette taxe est passé de 4,26 % en 2003 à 4,17 % en 2004, tandis que le taux moyen national est lui de 8,1 % en 2004.

Alors que cette année, le taux de Charenton a baissé de 2,11 %, le taux moyen national a lui augmenté de 3,3 %.



Le site www.charentonlepont.fr confirme ses 2 @@

Lors de la remise des Labels ville Internet 2004, qui s'est déroulée le 7 octobre dernier en présence d'Eric Woerth, Secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et de Catherine Vautrin, Secrétaire d'Etat à l'intégration et à l'égalité des chances, Charenton s'est vu décerner 2 @@ pour son site Internet : www.charentonlepont.fr



Cette distinction prouve le dynamisme de notre ville dans le domaine des nouvelles technologies, et confirme sa place dans le peloton de tête des villes françaises.

Cette année 2004, qui a vu le basculement du site sur un nouveau logiciel, a été une année de consolidation et d'innovations (rubrique actualités, photothèque, moteur de recherche,...).

Comme nous vous l'annonçons le mois dernier, le site fourmille de projets nouveaux qui l'enrichissent sans cesse.

Ainsi à l'occasion des Trophées du sport, dont vous pourrez retrouver les moments forts dans la photothèque, l'occasion nous est donnée de projeter un éclairage sur la rubrique "Sports" du site qui a évolué visuellement ces derniers mois.

■ des images qui donnent envie de pratiquer...

En trois clics sur "Vivre", "Sports" et "Équipements" vous pourrez accéder à la liste des équipements sportifs municipaux et les visiter en photos. Vous découvrirez également le large

éventail d'activités sportives proposées à Charenton. Chaque page abondamment illustrée, vous présente un club avec un lien vers son site (quand il en possède un) et un lien avec la fédération à laquelle il est affilié.

Les plannings des compétitions sont régulièrement mis à jour par la Direction des Sports et vous retrouvez

régulièrement les résultats des matches de nos équipes.

Dans les mois qui viennent, un projet devrait vous permettre d'en voir encore plus et de découvrir, en action, les plus brillants de nos sportifs.

Ainsi sur le net, Charenton sera toujours plus sport !

Une délégation de Shangai en visite à Charenton.



Lundi 25 octobre, une délégation chinoise composée de six personnalités de la ville de Shangai, a été reçue à l'Hôtel de Ville par Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé des Nouvelles Technologies.

Conduite par M. Gu, Directeur adjoint du bureau du commerce et de l'industrie de la municipalité de Shangai, elle souhaitait s'inspirer de l'expérience du site

Internet de Charenton. Tous ont été enthousiasmés par la présentation qui leur a été faite et par le travail qui est fourni régulièrement en interne, par les services municipaux, pour l'actualisation du site.

L'actualité du Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes élus du CMJ, accompagnés par Marie-Hélène Magne, se sont réunis samedi 16 octobre en salle du Conseil municipal.

Les jeunes Conseillers ont arrêté leur calendrier d'actions pour l'année 2004/2005.

Les commissions Sport et Culture vont travailler respectivement à la mise en place de ces actions.

Les jeunes Conseillers communiqueront régulièrement l'avancée de leurs projets aux Charentonnais à travers le *Charenton Magazine*.



La vie du Collège



Le 7 octobre dernier, les élèves des classes de 3^e sont allés passer la **journee à Verdun** dans le cadre de leur programme d'histoire.

Du 11 au 16 octobre, **25 jeunes italiens de Borgo Val Di Taro** accompagnés d'une délégation de leur municipalité et de leur Comité de jumelage ont été accueillis à Charenton. Au programme, visite de la Mairie, fête au collège, visites dans Paris.

Réunion-débat mardi 16 novembre de 18 h à 20 h au collège La Cerisaie, sur l'usage d'Internet, les spécificités et les enjeux de ce média, animée par des représentants du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Media d'Information).

Stage de 3^e : Isabel Mesquita, Directrice du Pôle Développement Economique Intercommunal, interviendra dans les classes les 16 et 18 novembre, afin de présenter aux élèves le monde de l'entreprise et les différents secteurs d'activité.

EN BREF

▶ LA VIE DU LYCÉE LA MODE CHANGE !

La vente a le vent en poupe au lycée Jean Jaurès.

Dans les CAP employé de commerce multispécialités, BEP vente action marchande et Bac Pro commerce, un certain nombre de nouvelles dispositions ont été mises en place et de nouveaux comportements apparaissent : finis les jeans trop longs et les tenues négligées, place maintenant aux tenues de ville et à la bonne présentation des futurs commerciaux.

La société Carrefour interviendra au lycée Jean Jaurès sur les métiers de la grande distribution dans le cadre du partenariat école/entreprises.

Un laboratoire de simulation de vente, grandeur nature, a été mis en place pour permettre aux élèves de mettre en pratique leurs apprentissages.

Le foyer fonctionne, permettant ainsi aux lycéens de trouver un lieu convivial où se retrouver après les cours.

Un animateur les encadre autour d'un atelier théâtre.

Leur association "Terre Bleue" présente pour la deuxième fois au Forum des Associations, a obtenu une subvention du Conseil Général du Val-de-Marne, pour son action humanitaire et éducatrice au Mali.

Ateliers libres du Centre de loisirs Pasteur



Céramique, peinture, sculpture... ces œuvres valaient bien une exposition ! Elles ont été présentées au public dans toute leur diversité, à l'Hôtel de Ville de Charenton, Salle Séguier, du 6 au 9 octobre en présence de très nombreux artistes en herbe et de leurs parents qui s'étaient tout naturellement prêtés au jeu.

Mercredi 6 octobre, à l'Hôtel de ville, le rideau s'est levé sur les œuvres réalisées par les enfants, leurs parents, des Charentonnais et des jeunes Mauritiens, au cours des ateliers d'arts plastiques. Cet été, à l'initiative de Roselyne Pitre, Directrice de Centre de Loisirs, et sous le regard attentif des animateurs, le centre de loisirs Pasteur s'est transformé, en un véritable atelier pour petits et grands.



Vacances d'hiver, il est temps de s'inscrire !

Neige, sports, détente...

Pour les séjours d'hiver, la Ville a retenu les Hautes-Alpes avec un séjour "Neige et chiens de traîneaux" à Arvieux et un séjour de ski à Briançon-Serre Chevalier pour les 6/12 ans.

Les inscriptions ont lieu du 6 au 10 décembre au Service Régie - 16, rue de Sully

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi.

Tél. 01 46 76 47 75 - 01 46 76 47 84 - 01 46 76 47 85.

Permanence exceptionnelle :

lundi 6 décembre jusqu'à 19 heures.

... ou centres de loisirs

Pour les vacances de Noël, les préinscriptions sont obligatoires avant le 1^{er} décembre prochain. En effet, les ouvertures de centres de loisirs sont établies en

fonction des réservations. Des formulaires d'inscription ont été adressés aux familles.

N'hésitez pas à vous en procurer au Service Régie ou à faire l'inscription de votre enfant sur Internet.

www.charentonlepont.fr

(rubrique culture/pages centres de loisirs)





SAMI, mode d'emploi

Depuis le 15 novembre, les communes d'Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice disposent d'un SAMI, Service d'Accueil Médical Initial.

Le SAMI est un service de garde ouvert tous les soirs de semaine, le week-end et les jours fériés. Il traite les pathologies légères et apportera aux habitants des quatre communes, une solution de proximité. Les médecins assureront leur garde à tour de rôle, dans un lieu fixe et sûr.

■ Pour y accéder, composez le 15

Le local du SAMI est situé à Saint-Maurice. **Pour toute urgence médicale le soir ou le week-end, il faut composer un numéro unique : le 15.**

Au bout du fil, un médecin régulateur qui, à partir des questions posées au patient,

pourra effectuer un premier diagnostic par téléphone.

S'il s'agit d'une urgence, soit le Samu est appelé et se rend sur place, soit l'hôpital est prévenu de la venue du patient et il est traité en priorité.

S'il ne s'agit pas d'une urgence mais que le patient ne peut pas se déplacer, un médecin est envoyé à son domicile.

S'il ne s'agit pas d'une urgence et que le patient peut se déplacer, le médecin régulateur lui donne l'adresse du SAMI. La consultation est effectuée sur place par un généraliste rémunéré selon le tarif conventionné.

Horaires d'ouverture du SAMI :
Du lundi au vendredi de 20 h à 24 h
Le samedi de 14 h à 24 h
Le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h

Ayez le réflexe SAMI, composez le 15 !!!



Nouveaux locaux pour le CLAPA à Charenton

Le CLAPA, Centre de Liaison et d'Aide aux Personnes Agées est un service de soins à domicile, destiné à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Depuis deux mois, le CLAPA dispose d'un local à Charenton 21, de Conflans qui lui permet d'exercer son service de proximité dans les meilleures conditions.

EN BREF

► PRIME DE CHAUFFAGE

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue pour l'année 2005 aux Charentonnais retraités ou handicapés, une prime variant de 61 € à 87 € selon les ressources.

Dépôt du dossier au Service Retraités, du 24 novembre au 17 décembre 2004.

Pièces à fournir :

- quittance EDF-GDF d'octobre 2004 (ainsi que celle d'octobre 2003 pour les nouveaux demandeurs),
- photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2003,
- justificatifs des dernières ressources 2004.

Service Retraités
Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux

► EXPOSITION-VENTE DES RETRAITÉS au profit de la recherche contre le cancer

Du 3 au 5 décembre à l'Espace Médicis, vous apprécierez les travaux des retraités charentonnais : broderie, tricot, art floral, peinture sur soie, porcelaine...

La recette de l'exposition-vente sera intégralement reversée à l'Institut Curie, lors de la cérémonie des vœux le vendredi 7 janvier prochain.

► UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Suite au décès de Mme Françoise Charrier, la délégation locale de Charenton-le-Pont/Saint-Maurice a procédé à l'élection de son nouveau Président, **M. Claude Martin.**

La Semaine bleue

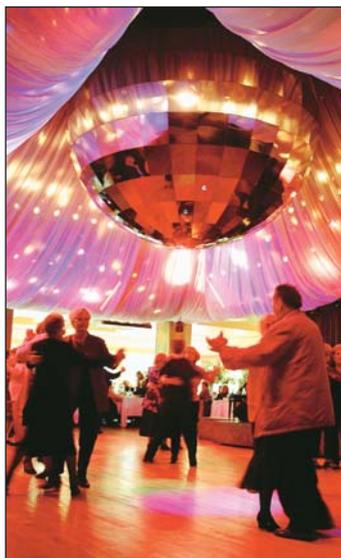
Affluence record pour une belle semaine de fête ! La Semaine bleue organisée par la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice a connu encore une fois un grand succès.

Plus de 3 000 personnes y ont participé et ont fait partager leur joie de vivre.



Repas dansant au Chalet du Lac

Mardi 19 octobre, à l'invitation de la Municipalité et du Service Retraités, plus de 800 personnes se sont retrouvées au Chalet du Lac pour un repas dansant. De l'avis de tous, cette fête fut une belle réussite et un moment très convivial.



Le Professeur Sebban, promu Commandeur de la Légion d'Honneur

Charles Sebban, Professeur Émérite des Universités, a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur au titre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette importante distinction lui a été remise le 21 octobre dernier à l'Hôtel de Ville de Charenton, par le Général Beaudonnet, Grand Officier de la Légion d'Honneur et Grand Croix de l'Ordre National du Mérite, en présence de nombreuses personnalités.

Le Professeur Charles Sebban s'est particulièrement illustré lors de la Seconde guerre mondiale. Engagé dans un régiment d'infanterie, il combattit dans le désert Lybio-Tunisien et fut l'un des premiers à faire partie du Corps Expéditionnaire Français d'Italie où il fut blessé au cours d'une mission volontaire. Il participa ensuite au débarquement de 1944 sur les côtes de France, puis aux combats de la Libération de France, d'Alsace, d'Allemagne. Gravissant ensuite les échelons de la hiérarchie, il est aujourd'hui Colonel de Réserve.

Sa polyvalence - universitaire, hospitalière, scientifique, sociale et militaire - lui a valu de très nombreuses distinctions françaises et étrangères. Fait exceptionnel, le Professeur Charles Sebban est aujourd'hui trois fois Commandeur : de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques. ■



De gauche à droite : le Général Beaudonnet; Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort; Charles Sebban; Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice; Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Conseiller général du Val-de-Marne; René Rouquet, Député-Maire d'Alfortville.

Succès pour la 16^e édition de "Lire en Fête"



Les deux spectacles proposés par la bibliothèque municipale et présentés au Petit t2r, le samedi 16 octobre, ont remporté un grand succès.

La compagnie "Les Loupiots" avec son conte musical "Voyage au bout de mon lit" a ravi le public enfantin.

Poursuivant la mise en valeur de la tradition orale depuis l'origine de la manifestation nationale "Lire en Fête", la bibliothèque municipale a invité pour la deuxième fois, la célèbre conteuse Catherine Zarcate. Celle-ci, avec son brio habituel, a évoqué devant un public attentif, un épisode de la mythologie grecque où Jason part à la recherche de la Toison d'or avec l'équipage des Argonautes.

Le public composé en majorité de connaisseurs de l'univers des contes a salué la performance. ■



Quant construit



nd la Ville t l'avenir

ALLÉE MAHAUT D'ARTOIS

S'appuyant sur les atouts de Charenton que sont un environnement exceptionnel et un niveau d'équipement que beaucoup nous envient, la municipalité travaille à façonner le Charenton de demain...

Charenton Magazine vous présente les projets et réalisations qui, dans les mois et les années à venir, formeront un ensemble cohérent pour une ville toujours plus agréable à vivre.

L'aménagement urbain, la rénovation du patrimoine communal, ancien et historique, sont les grandes priorités de l'équipe municipale.

En respectant l'identité de notre commune, la Ville a initié une révision du Plan d'Occupation des Sols devenu obsolète, afin de permettre un aménagement harmonieux de tous les quartiers.

Avec près de 29 000 habitants, Charenton est une ville dynamique dont les projets restent à dimension humaine.

Dynamisme souhaité et insufflé par le Maire, Jean-Marie Brétilon.

"Notre objectif est d'abord de rénover, d'améliorer le cadre de vie des Charentonnais, de répondre aux besoins de se loger ou de façonner l'aspect de certains quartiers, en ne remplaçant parfois du bâti ancien par des constructions neuves, qu'après avoir épuisé toutes les solutions de restauration".

■ Porte de Charenton : harmoniser l'entrée Nord Est de la ville

La rue de Paris est l'axe structurant la commune. La ville s'ouvre sur Paris à la porte de Charenton, avec le bois de Vincennes comme décor naturel. C'est pourquoi, après le départ des établissements industriels Deroche, il était opportun pour la municipalité, de recomposer l'image de cette entrée Nord-Est de Charenton.

Ce projet de réhabilitation permettra de requalifier un îlot important tombé en désuétude, à l'entrée de ville, d'améliorer la voie piétonne côté périphérique, mais aussi de mettre en valeur un monument historique laissé à l'abandon au 1142, rue du Petit Château, dans le quartier de Valmy.

Au 201-203 rue de Paris, les anciens établissements Deroche cèderont leur place à des immeubles plus modernes, comprenant 43 logements en accession à la propriété : un ensemble immobilier de 6 étages, situé rue de Paris, et un autre immeuble de 4 étages, en cœur d'îlot au 114, rue du Petit Château.

Le reste de ce secteur, depuis la rue de Paris vers la rue du Petit Château, accueillera une résidence étudiante de 91 chambres et 40 studios.

Cette opération confèrera à la Porte de Charenton un véritable caractère d'entrée de ville. Les travaux débuteront en 2005, avec la démolition des bâtiments industriels Deroche.

■ Réhabilitation du 114 rue du Petit Château



Vestige émouvant du château de Bercy, la porte de l'écurie sera rénovée.

Des bâtiments classés monuments historiques. L'opération de réhabilitation qui concerne le 112/114, rue du Petit Château apportera une véritable valeur ajoutée à ce quartier résidentiel et permettra de mettre en valeur ce patrimoine du 18^e siècle classé monument historique, mais tombé en désuétude.

Le projet architectural propose la construction de deux immeubles de 4 étages, en retrait des anciennes écuries, abritant 30 logements et 46 places de stationnement en sous-sol. Les immeubles s'articuleront autour d'une "rue intérieure" piétonne et paysagère, qui permettra aux

Egalement concerné par ce projet d'aménagement, le paysage urbain de la rue du Petit Château connaîtra quelques modifications. Située dans le quartier Valmy, cette rue se caractérise par



Les établissements Deroche ont quitté Charenton.



Aménagement de la porte de Charenton : la maquette du projet

résidents de bénéficier d'un chemin de traverse, mais surtout d'un lieu de rencontre favorisant la communication entre eux. L'ensemble des espaces verts fera l'objet d'un traitement particulièrement soigné sur une surface de 400 m², avec un jardin planté de pelouse et d'arbustes aux floraisons variées. Le long du trottoir, une large bande de terrain sera plantée de tilleuls et de peupliers.



Le quartier Valmy affichera son dynamisme et sa modernité avec un programme immobilier d'exception.

Notre cadre de vie s'améliore sans cesse et les quartiers de Charenton s'embellissent grâce à l'effort de la municipalité.

■ **Quartier du Pont, des logements sociaux de qualité**

Quai des Carrières, la construction d'un ensemble immobilier de 75 logements sociaux par l'OPAC du Val-de-Marne est désormais bien visible. Ces nouveaux immeubles qui contribuent à l'embellissement du quartier du Pont, partie la plus ancienne du Charenton historique, seront complétés par la construction d'un parking de 91 places, recouvert par des aménagements paysagers et divers espaces verts.



■ Le 6 et 7, quai des Carrières sera livré en janvier 2005.

■ **Mieux vivre ensemble à Bobillot**



Cette opération menée en partenariat avec l'OPAC du Val-de-Marne a pour but la fermeture des trois cours des immeubles Bobillot, afin de mieux délimiter les espaces et de sécuriser les lieux. Les travaux ont débuté il y a quelques semaines et s'achèveront courant 2005. La participation financière de la ville s'élève à 64 048 €.



■ **Allée Mahaut d'Artois** *La liaison verte progresse*



Le 16 octobre, Jean-Marie Brétillon et la municipalité ont inauguré l'allée piétonne Mahaut d'Artois, qui relie l'avenue de la Liberté à la rue de l'Arcade.

Fille de Robert II, Comte d'Artois, petite nièce de Saint Louis, épouse, puis veuve d'Otton IV, Comte palatin de Bourgogne, Mahaut d'Artois transforma le Séjour de Conflans où elle vécut, en une résidence princière et le légua à sa fille Jeanne, reine de France.

■ **Une aire de jeux au Jardin Cardinal de Richelieu**

A la rentrée, les enfants du quartier de Bercy ont eu plaisir à trouver une toute nouvelle aire de jeux dans le jardin Cardinal de Richelieu. Grimper, se suspendre, glisser... ils se sont rapidement appropriés leurs nouveaux jeux, en toute sécurité, grâce à un sol souple pour amortir leurs chutes.

Le Jardin Cardinal de Richelieu, acquis récemment par la ville, fait l'objet d'un entretien régulier. Du gazon sera prochainement planté aux abords des jeux, ainsi que des végétaux supplémentaires et de nouveaux bancs seront installés, pour le confort des riverains.



Pour un meilleur cadre de vie...

Les travaux de voirie, de réfection et d'éclairage réalisés cet été dans tous les quartiers de la ville, sont achevés. Ces améliorations importantes offrent désormais aux Charentonnais de meilleures conditions de circulation, de visibilité et de confort.

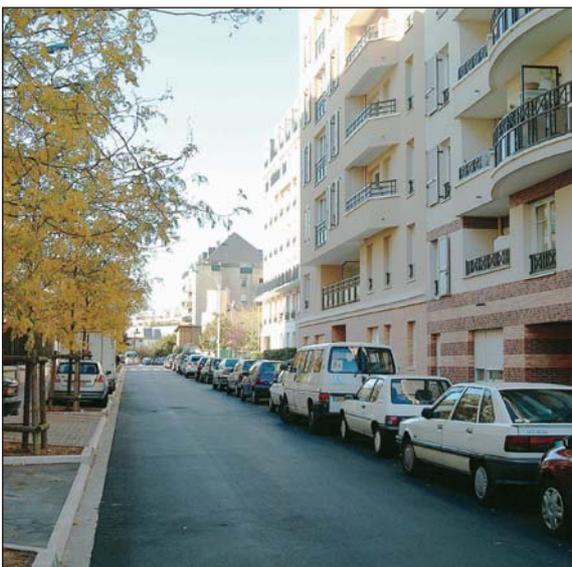


Avant

Dans la rue de Conflans, entre la rue Victor Hugo et le 24 rue de Conflans, la ville a réalisé différents travaux de voirie : remplacement d'une canalisation d'assainissement, modernisation de l'éclairage public, rénovation des trottoirs et de la chaussée, signalisation au sol. Un chantier important qui se termine en novembre, avec la plantation de tilleuls.



Après



Rue Kennedy, partie comprise entre la rue de Conflans et la rue de l'Archevêché : Remplacement d'une conduite d'assainissement ; Reprise de différents branchements; Pose d'un enrobé neuf.





Toutounet : Des distributeurs de sacs sont disponibles dans chaque quartier, pour inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines. Respectez la propreté des trottoirs, utilisez-les !



Rue Gabriel Péri : Pose d'un enrobé neuf et reprise des marquages au sol.

Rue Stinville : Rénovation du revêtement de la chaussée ; Mise en sécurité des piétons avec la création d'un passage protégé ; Rénovation des candélabres ; Pose de plots sur le trottoir pour éviter le stationnement sauvage.



De nouvelles poubelles sont à votre disposition dans toute la ville, n'hésitez pas à les utiliser !

EN BREF

◆ NOUVELLES ENTREPRISES

ASP CLIM

Conception d'espaces climatisés ;
Installation et maintenance.

15 bis, avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny
Tél. 01 43 68 99 85
Fax : 01 43 68 38 64
E-mail : aspclim@aspclim.fr
Site : www.aspclim.fr

ESPACE VALMY

Centre de bien-être

11, rue de Valmy
Tél. 01 56 29 52 00
Fax : 01 43 96 03 25
Site : www.espace-valmy.com

AUDITION CENTER

Audioprothésistes, correction de la surdité

80, rue de Paris
Tél. 01 43 78 61 91

DR BUGS - Dépannage, entretien, mainte-

nance informatique et formation à domicile.
28, rue de Paris
Tél. 01 49 77 04 41 - 06 68 87 76 87
E-Mail : dr.bugs@free.fr

M. FORESTIER Gilles - Passage du

Cap. Conseil en communication et
coaching d'entrepreneurs
2, Villa des Vignes
94 410 Saint-Maurice
Tél. 06 11 40 68 84
E-Mail : gforest@numericable.fr

FLORIOLOG SARL

Formation informatique de niveaux
bureautique. Ingénierie, conseil, assistance
suivi et conception de projets à destination
des entreprises.

24, rue de l'Archevêché
Tél. 01 43 96 14 23

Vous êtes un particulier ou une
société ? Vous souhaitez louer ou
vendre votre local d'activité ?

Vous pouvez contacter le Pôle
Intercommunal de l'Economie et de
l'Emploi, qui diffusera votre annonce.
Contact : Eliette Dervaux
au 01 46 76 50 08

Vous êtes une nouvelle entreprise,
vous souhaitez apparaître dans le
Charenton Magazine ou dans le
Saint Maurice Infos ?

Contactez Claire Stremler
au 01 46 76 50 03.

Votre élu chargé de la Vie
Economique :
patrick.segalat@charentonlepont.fr

De nouveaux commerces en centre ville

Les commerçants vont et
viennent... On dénombre de
nouveaux commerces dans le
secteur bancaire et de l'ali-
mentation.

Crédit Mutuel

"La banque à qui parler" tel est le slogan du
Crédit Mutuel*, enseigne bancaire instal-
lée récemment rue de la République et
dirigée par Chantal Krocliczak.

*1, rue de la République



Crédit du Nord

Depuis septembre dernier, le Groupe
Crédit du Nord* dispose d'une agence à
Charenton, afin de mieux répondre à la
demande des commerçants et artisans.
Comme le souligne son Directeur, Gilles
Trommenchlager, "le Crédit du Nord est une
banque patrimoniale reconnue qui place la satis-
faction des clients au cœur de ses préoccupations ;
le conseil personnalisé et le professionnalisme au
cœur de ses actions".

*8, avenue Jean Jaurès

Pain et Friandise

16, rue de l'Archevêché, dans le quartier
Pasteur, une nouvelle enseigne "Pain et
Friandise*" vient de s'installer. Sa clien-
tèle apprécie déjà sa restauration
rapide, ses sandwiches, pains, pâtis-
series, viennoiseries et autres... friandises.
Ce nouveau commerce apportera un
véritable service de proximité à la
population du quartier.

*16, rue de l'Archevêché



Dégustation de beaujolais nouveau

Amateurs de vins nouveaux, découvrez le beaujolais nouveau chez les cavistes
charentonnais. Le Pavillon des Vins* situé à côté de La Martiniquaise, dans le quar-
tier de Bercy, vous propose de déguster (avec modération), le beaujolais nouveau.
Avec des assiettes de spécialités savoureuses, ce cadre chaleureux et convivial vous
promet de bons moments en perspective.

* 85, rue de l'Hérault

L'abus d'alcool est dangereux. A consommer avec modération



Natexis Banques Populaires poursuit son implantation à Charenton

La construction de Liberté 2, sur les anciens terrains SNCF, avance à grands pas. Les premiers occupants devraient emménager dans le courant du premier semestre 2005.

Natexis Banques Populaires, banque de financement, d'investissement et de service du Groupe Banque Populaire, a choisi de renforcer sa présence à Charenton avec le projet "Liberté 2", un ensemble immobilier de 50 000 m², situé entre l'avenue de la Liberté, la rue de l'Arcade, la rue de l'Entrepôt et les voies SNCF.

Aujourd'hui, la construction de ce nouvel immeuble est entrée dans sa phase finale et avance à vue d'œil. Tout se déroule comme prévu, conformément aux prévisions de Natexis Banques Populaires.

La structure des étages supérieurs qui accueilleront les espaces de travail et les locaux communs est en voie d'achèvement. Elle sera terminée fin 2004.

Les corps de métier chargés des finitions sont déjà à l'œuvre. Quant aux aménagements intérieurs, il seront réalisés au cours du premier trimestre 2005.

■ 38 000 m² de bureaux à équiper

Créé par l'architecte Jean-Claude Di-Fiore, cet ensemble immobilier construit en matériaux de qualité, ponctué de verdure, s'intégrera parfaitement dans le tissu urbain local.

L'immeuble constituera également un écran acoustique par rapport aux voies de chemin de fer. Sa colonne vertébrale, une rue intérieure de 115 mètres de long, desservira tous les locaux communs de Liberté 2, notamment l'espace conférence composé de deux auditoriums, le restaurant d'entreprise de 1 000 places et la cafétéria.

38 000 m² de bureaux, répartis sur sept niveaux, seront équipés pour que l'environnement de travail soit très fonctionnel, confortable et convivial.

Et, si les collaborateurs souhaitent profiter de la pause déjeuner pour faire du sport, pas de problème ! Un espace de 450 m² équipé de deux salles de sport leur sera réservé.

D'avril à septembre 2005, ce sont près de 2 300 collaborateurs de Natexis Banques Populaires qui prendront possession des lieux.

Ce nouveau site immobilier à Charenton et l'implantation du Crédit Foncier de France quai de Bercy, renforcent notre ville comme pôle tertiaire de l'est parisien.

Au Petit t2r A l'affiche au TVO



Musiques du Cap Vert
En novembre et décembre, vous vibrerez aux rythmes de la musique du Cap Vert avec trois concerts exceptionnels de Vamar Martins, Jorge Humberto et Lucchiana. Le programme se poursuivra ainsi tout au long de l'année 2005, en alternant les genres.

18, 19 et 20 novembre à 22h30

Jorge Humberto

9,10 et 11 décembre à 22h30

Loutchinha (notre photo)

La voix joyeuse de la sodad. La Morna, chanson nationale et symbole culturel du Cap Vert est son genre de prédilection. De sa voix généreuse de contralto au timbre grave à peine voilé, Loutchinha chante des textes poétiques accompagnés par une rythmique entraînante.

Tarifs : 15 € et 10 €.

Cycle Feydeau

du 10 au 28 novembre

Du mercredi au samedi à 20h30 et le dimanche à 14h30 et 17h.

En co-production avec le Théâtre du Nord-Ouest à Paris.

14 jours, 14 pièces de Feydeau, mises en scène par 14 compagnies différentes, 14 metteurs en scènes, avec 5 à 8 comédiens par troupe.

Venez découvrir des mises en scène de Feydeau originales et contemporaines !

10/11 et 11/11 : Léonie (20h30)

12/11 et 13/11 : On purge bébé (20h30)

14/11 : Deux coqs (14h30). **Edouard**

(17h00) - 17/11 : L'Homme de paille

(20h30) - 18/11 : La Main passe

(20h30) - 19/11 : Ne te promène donc

pas toute nue (20h30) - 21/11 : Feu la

mère de madame (14h30). **A qui ma**

femme (17h) - 24/11 : Hortense (20h30)

25/11 : Les Monologues (20h30) 26/11 :

Un Bain (20h30) 27/11 : **Le Ruban**

(20h30) - 28/11 : **Le Dindon** (17h).

Tarifs : 15 € et 10 €.

Le Petit t2r

107, rue de Paris

Renseignements : 01 46 76 67 00

Fabrice Eulry

Vendredi 19 novembre à 20 h 30



Fabrice Eulry est un génie du piano. Il sait tout faire, tout jouer et détourne la musique classique pour récréer des standards. C'est un virtuose du clavier qui fait corps avec son piano, joue debout, à genoux...

Un musicien hors pair à venir découvrir de toute urgence !

Tarifs : 17 € - 11 € - 9 €

Théâtre du Val d'Osne

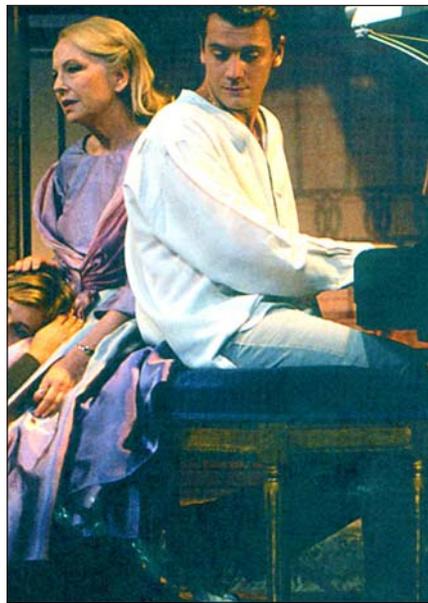
49, rue du Maréchal Leclerc

94410 Saint-Maurice

Réservations : 01 45 18 80 45

ou 01 46 76 67 00

A l'affiche au T2R



La Belle Mémoire

Vendredi 10 décembre à 20 h 45

Pièce d'Olivier Scotto et Martine Feldman.
 Mise en scène : Alain Sachs. Avec : Geneviève Casile, Claire Borotra, Grégori Baquet.

C'est l'histoire d'une femme d'exception, plus grande que nature au destin artistique de la Callas.

Pianiste de renommée internationale, exemple d'exigence et de réussite professionnelle, cette grande dame a une double vie qu'elle n'assume pas. Elle décide de se mettre à l'écart, dans le calme de sa maison de campagne. Mais son havre de paix sera vite troublé par l'arrivée d'une mystérieuse femme qu'elle aurait connue dans le passé puis par celle de son petit-fils, qu'elle avait "oublié"...

Tarifs : 30 € - 21 € - 15 € - 9 €

Réservations : 01 46 76 67 00

ou 01 45 18 80 45

T2R – 107, rue de Paris

Métro : Charenton-Ecoles

LES HEURES MUSICALES
 de SAINT PIERRE de CHARENTON
 (Métro : Charenton-Ecoles)

DIMANCHE 5 DECEMBRE 2004
 15 h 45

CONCERT D'ORGUE
 Anne Adeline Lamy

Oeuvres de
 BACH, VIERNE,
 WIDOR, ELGAR

LIBRE PARTICIPATION

Exposition
Concert
Spectacle jeune public
Lecture de récits

27/28 NOV.

7^e RENCONTRE ARTS MUSIQUE

L'Italie



Pour sa 7^e édition, la Rencontre des Arts et de la Musique met à l'honneur l'Italie et sa culture à travers exposition, concert, théâtre, littérature ...

Le Comité de jumelage de Borgo Val Di Taro présidé par Lidia Mantovani est largement associé à cette manifestation qui se déroulera au Théâtre des 2 Rives, samedi 27 et dimanche 28 novembre.

Samedi 27 novembre

Exposition des œuvres de Michel-Henri Viot, peintre et graveur, Prix de Rome et Prix de la Casa Velasquez.

Les œuvres que Michel-Henri VIOT nous présente s'inscrivent dans la production de la gravure. C'est à dire de l'incision en creux d'une plaque de métal, qui après encrage, est imprimée sur papier et devient ainsi une estampe.

Les estampes de l'exposition sont regroupées autour du thème de la culture italienne. Certaines ont d'ailleurs été réalisées en Italie quand l'auteur était résident à la Villa Médicis, Siège de l'Académie de France à Rome.

Vernissage le samedi 27/11 à 18 h. Exposition ouverte jusqu'au samedi 18 décembre, du mardi au samedi de 14h à 18 h 30.

Concert à 19h

Musique vocale et instrumentale de l'Italie du début du XVI^e siècle. Vivaldi, par les professeurs du Conservatoire André Navarro. *Concerto en ré majeur pour guitare et ensemble de cordes ; Concerto en la mineur pour hautbois et ensemble de cordes.*

Dimanche 28 novembre

A partir de 15 h : **Dégustation de produits italiens**, par le Comité de jumelage de Borgo Val Di Taro. Venez déguster Coppa, saucisson, parmesan... Un goûter sera proposé aux enfants après le spectacle.

15 h : **Commedia dell'arte. "La farandola delle maschere ou la folle journée"** par la Compagnie Théâtre du Nonde. Spectacle pour enfants (à partir de 7 ans), créé et interprété par Elisabeth Potier et Jean-Paul Mura.



18 h :
Lecture de nouvelles italiennes
par Marianne Denicourt

Récits de Dino Buzzati, Maria Messina et Anne Maria Ortese.

Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris - Tél. 01 46 76 67 01

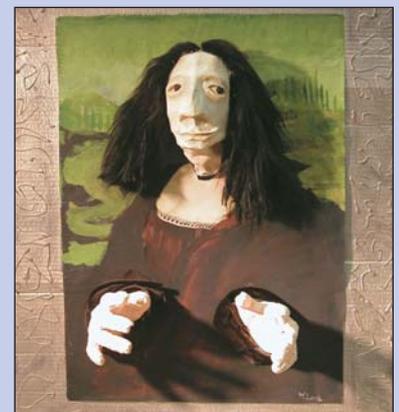
Atelier Municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages

Tous les élèves de l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages ont travaillé sur le thème de l'Italie. Les plus jeunes se sont inspirés des fresques de Pompéi et les ont réinterprétées sur les murs de l'atelier.

Les adultes ont réalisé des portraits d'après un modèle vivant déguisé en Arlequin ainsi que des paysages d'après de grands maîtres italiens.



Mais les adolescents n'auront pas oublié de traiter la plus mystérieuse des figures de la peinture en interprétant La Joconde, comme l'ont fait tellement d'artistes du XX^e siècle d'une façon un peu irrespectueuse mais avec tellement d'humour.



Oeuvres visibles à l'atelier Pierre Soulages aux heures d'ouverture ainsi qu'à la salle Marguerite de Navarre.

Tél. 01 46 76 66 06

EN BREF

◆ SOLIDARITÉ BÉBÉ

L'association Solidarité Bébé (*) vient en aide ponctuellement et dans l'urgence aux familles en grande difficulté financière, et plus particulièrement en matière d'assistance aux premiers soins du bébé. Elle recherche des bénévoles ainsi que de la laine pour la confection de layette. Ouverte de mardi au vendredi de 9h30 à 12h et 14h à 18h (fermée les lundi et mercredi).

* 13, rue du Maréchal Leclerc
94110 Saint Maurice
Tél. 01 45 18 05 85

◆ SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le Lions Club de Charenton vous invite à un dîner spectacle dansant, pour célébrer le beaujolais nouveau, samedi 20 novembre à 20 h à l'Espace Médecis.

Coût par personne : 37 €. Les fonds récoltés serviront aux œuvres sociales de l'association.

◆ ALEC

Ouverture de cours de peinture (aquarelle - huile) et de sculpture pour adultes au 4, rue de la Mairie. Tél. 01 43 68 91 76

◆ RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Le Comité des Fêtes vous convie au réveillon de la Saint Sylvestre, vendredi 31 décembre 2004 à 20h30 à l'Espace Nelson Paillou. Spectacle avec la Revue "Satine". Soirée dansante animée par l'Orchestre de variétés "les Diams" Coût par personne (repas, apéritif et vin compris) : 125 €.

Renseignement le mercredi de 9h30 à 12h30 au 01 46 76 44 19



Vacances d'hiver, avec Aliaj

Aliaj propose aux jeunes de 11 à 17 ans deux séjours à la neige. Il est prudent de réserver !

Morzine-Les Gets (Haute-Savoie)

du 26 février au 5 mars 2005.

Ski alpin, snow-board et snow-blade.

Participation : à partir de 195 €

La Toussuire (Savoie)

du 26 février au 5 mars 2005

Participation : à partir de 195 €

Renseignements :

ALIAJ Quai de Bercy

Ligne directe : 01 45 18 32 64

Standard : 01 45 18 32 60

Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Association des Familles



Bourse aux vêtements

Comme chaque année, ce rendez-vous semestriel de l'Association des Familles de Charenton, présidée par Jeannine Lebrun, a connu un véritable succès auprès des Charentonnais. Avec plus de 500 clients en moins d'une semaine, pour environ 2 000 articles vendus, la bourse aux vêtements de Charenton est la plus importante du Val-de-Marne.

Soutien scolaire

Nouvelle permanence de soutien scolaire, le jeudi de 16h30 à 18h au centre de loisirs 36, quai des Carrières. Renseignements et inscriptions sur place. Tél. 01 48 93 09 55

Téléthon 2004

C'est avec vous que la maladie sera vaincue !



Le 4 décembre prochain, à l'occasion du Téléthon, le Cercle des Nageurs de la Marne Charenton vous donne rendez-vous pour combattre, tous ensemble, les maladies génétiques.

Samedi 4 décembre de 9h à 17h, à l'initiative de Firmin Solanes, Président du CNMC, coordinateur du 18^e Téléthon, différentes associations auront besoin de vous, afin de collecter le maximum de dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

A la piscine du Complexe sportif Télémaco Gouin, tous, jeunes et moins jeunes, s'inscriront à différentes épreuves de natation. Une animation sera également assurée sur les plateaux du gymnase Nelson Paillou.

Sur la piste d'athlétisme de l'île Martinet, l'Azur Olympique et l'association "Les foulées des communaux" organiseront 8 heures de sport non stop.

Venez soutenir leurs efforts ou, mieux encore, participez à leurs côtés.

Les associations qui souhaiteraient participer au Téléthon 2004 peuvent se faire connaître auprès de la Direction des Sports, 16, avenue Jean Jaurès. Tél.01 46 76 44 01

11^e Trophées du Sport

Les athlètes charentonnais récompensés

Mardi 16 novembre au Théâtre des 2 Rives, le Maire, Jean-Marie Brétilon et Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports présideront les 11^e Trophées du Sport.

Ils récompenseront plus d'une centaine de sportifs charentonnais qui se sont particulièrement illustrés en 2004, avec des performances nationales, en équipe ou en individuel.

La cérémonie aura lieu mardi 16 novembre à 20 h, au Théâtre des 2 Rives, en présence de nombreux invités, des présidents de clubs et des sportifs eux-mêmes.

L'occasion de rappeler combien le sport, tant de compétition que de loisir, est important pour Charenton, ville qui compte environ 4 000 sportifs.

La municipalité encourage fortement cette vitalité, en investissant dans des infrastructures indispensables au bon déroulement des activités sportives.

Le palmarès 2004 des Trophées du sport s'annonce impressionnant dans toutes les disciplines : du judo au basket-ball, du karaté au water polo, en passant par la gymnastique rythmique et sportive.

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Des propos inadmissibles ont été tenus par un membre de notre opposition au dernier Conseil municipal, allant jusqu'à mettre en cause l'intégrité de fonctionnaires municipaux.

Comment un élu peut-il s'autoriser à prendre ce ton condescendant, alors qu'il était lui-même fonctionnaire à la Mairie de Charenton il n'y a pas si longtemps ? On devrait pouvoir ne pas être d'accord sur un choix d'utilisation de crédits ou la localisation d'un équipement dans la ville, et se respecter malgré tout. C'est la base de la démocratie.

Quelle est la raison de cette agression verbale ?

Lors de la démission d'un Conseiller municipal, comme cela vient de se produire chez nous avec le départ de Gilles-Henry Garrault, nommé Sous-préfet du Gard et de Magali Vergnet dans notre opposition, un représentant de chaque liste monte et remplace le sortant, tant au Conseil municipal que dans les Commissions. Cela s'est déjà passé trois fois depuis notre élection et dans nos deux listes, sans aucun problème.

Cette fois-ci, la gauche nous demande de modifier la composition de pratiquement toutes les commissions !

J'ai estimé, avec mon équipe, que de tels changements n'étaient pas souhaitables car préjudiciables à la cohésion et à l'expérience acquises par les élus dans l'instruction des dossiers.

Je n'avais de plus, aucune raison d'accorder aujourd'hui à mes adversaires, ce que j'avais hier refusé à mes amis. Le contexte déplorable décrit ci-dessus ne m'incite pas, dans l'immédiat, à donner suite à cette demande.

Je souhaite malgré tout la bienvenue aux nouveaux représentants de Charenton : Denis Martin pour *Réunir pour changer* et Laurent Bladek pour *Charenton Demain*.

Jean-Marie Brétilion
et
les élus du groupe "Charenton Demain"

Nos jeunes méritent mieux !

Tout d'abord, je me permets de saluer l'arrivée, comme nouveau Conseiller Municipal du groupe des élus "Réunir pour Changer", de Denis MARTIN en remplacement de Mme VERGNET, démissionnaire. Cadre au sein du mouvement mutualiste, il saura nous apporter sa vision fine et expérimentée de l'économie sociale et de l'action politique.

C'est malheureusement décidé, les jeunes de Charenton seront condamnés pour l'avenir à vivre et évoluer en face de l'autoroute. La majorité nous propose de reconstruire, en dur, les bâtiments de l'ALIAJ au même endroit (à côté de la clinique). Une fois de plus ce qui aurait pu être une avancée... est une reculade.

C'est près de 2 millions d'euros (+ de 13 MF) que la ville se prépare à investir pour laisser nos jeunes face à l'autoroute, dans un endroit difficilement accessible et loin du centre ville ou de ses abords.

Notre groupe a pourtant proposé d'autres lieux : à proximité de la maternelle de Conflans, en remplacement du musée TOFFOLI, ... Mais rien n'y fait, la place des jeunes sera définitivement reléguée aux confins de la ville.

L'emplacement est mauvais, le montant de la construction est disproportionné et l'objet social de cette association, organisme de droit privé, faut-il le rappeler, mal établi.

Que comprendre à la logique municipale ?

Pour nous, au contraire, la place des jeunes dans notre ville est à valoriser et les structures d'accueil doivent être accessibles à tous et à toute heure. Plus que jamais, les investissements doivent se faire en concertation avec eux et à partir de leurs véritables besoins.

Nous continuerons à dire et à écrire qu'à dépenser l'argent public de cette manière, cela ne pourra qu'aboutir à une inflation de la fiscalité locale.

Pour joindre vos élus :

Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex
www.rpc-charenton.org

Gilles-Maurice BELLAICHE,
Président du groupe des élus Réunir pour Changer
et Denis MARTIN, nouveau Conseiller Municipal



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Janvier 2004 : BOUQUET Antoine

Février 2004 : JOFFROY Noah

Juin 2004 : HABIB Julian

Août 2004

KHIDAR Yassir. PARENTÉ Zoé. CHATELUS Amandine. BOISSELIER Agathe. ARICHE Jade. ESCANDE Estéban. MENIA Yanis. HAPA Anudaan. REQUIN Marion. DRAHMANI Jade. HIRAUX Raphaëlle. CORCOS Ariel. LAURENT Erwann. DICK Mathis. MAROTTE Maëlys. KRIST Shirel. BEN HAMMOU Noa. ÇAKMAK Evren. RIMBAUD Luna. NIANG Sasha. RAMENTHIRAKUMAR Sham. MARAIS Clémence. PRUD'HOMME Carla. CAGNOT Emilio. BEBOT Augustin. MOREL Louka. MIATTI Océane. BRIAND Claire-Emma. BLAISE Anna (1^{ère} Jumelle). BLAISE Natalia (2^{ème} Jumelle). MOISSONNIER Olivier.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Août 2004

AVRYNSKA Antonina et SHVETS Oleh. FILS AIME Surllette et MAIGNAN Bonny. LAQUITAINE Fabiola et SEMIRAMOTH Patrick. RAMPHUL Deborah et SUIVANT Philippe. CAILLEUX Anne-Françoise et BOUNACER Ali. BALASEVIC Silvina et KANDIC Miljan. HOANG Thi Ngoc et HENRI Stéphane. PENON Florence et LETORT Franck. LEQUEUX Marie-France et PEYRELONGUE Didier. BLAGOJEVIC Dragana et YOLCHEV Pierre.

Septembre 2004

NÉBOT Marianne et BERNILLON Christophe. De MORAES Raquel et GRAFFIN Ambroise. ASSOULINE Aura et BELLAÏCHE Grégory. HACHÈCHE Farida et BOUALAM Hocine. RENARD Nathalie et VOLPATO Antoine. ZERBIB Clarisse et HADDAD Maarabi. WEIHL Alicia et GUERIN Benoit-Martial. GARCIA Cécile et SARABIA Frédéric. MULLER Anne et GINIEIS Laurent. NOUAS Siham et KOUAR Mohammed. PIMENTA DE JESUS Dina et GONÇALVES Valentim. CRAULAND Christelle et HOLLUIE Michel. FEHLMANN Sophie et HERRERA COHEN André. BISE Natalia et PIACITELLI Xavier. MAGALHÃES Maria-Lourdes et CHARLOT Nicolas. BENGHABRIT Eva et LACHIVERT Cédric. LE MOING Laetitia et LASKAR Franck.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Août 2004

DELESTRE Vve LEVESQUE Sylviane. TAHAR VVE CHEKLY Esther. BENOIT Vve MALVISY Paulette. WEYL Epouse MASSON Marion. PERU Gilles. FOULANI Fatma. STEPHANY Gaston. PERRIOT Pierre. FOURCHER Laurent. TINOWSKY Maurice. SCAMPINI Albert. GIRARD VVE BOUTET Fernande. CAVANNA Louis. LAVIGNE Marthe Epouse GRIMAUD. PINCHON Monique. PREVOST Suzanne.

Septembre 2004

BÉRTRAND Camille. DEBIEN Roger. PRUD'HOMME Jean-Jacques. MERCIER Gilberte Vve MARTIN. ZUMSTEIN Yvette Vve JOSSIEN. HUDE Roland. BEN AYOUN Renée Epouse BEN GUIGUI. AUBIN Paul. CHOBLET Jeanne Epouse BONNIARD. SOARES Narciza Epouse DA ROSA. GAUDIN Nicole. PINHEIRO CARDOSO Rosa Vve RODRIGUES DA COSTA. LEGRAND Maurice. DREUX Fabienne Epouse SELLIER. MEYER Charles. GREVAT Ginette.

Octobre 2004

GRILLERES Pierre. MERCIER Andrée Vve BOSSE. ROLANDI Louise Vve GUEBELS. DUBOIS Eliane Epouse GAMBIE. DELTERME Julienne Epouse BENARD. LAZARE Isak. GENIER Jeanne Vve BOUCHIAT. NÉZAN Georges.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés novembre 1988 doivent venir se faire recenser de novembre 2004 à février 2005. Ceux nés en décembre 1988 doivent venir se faire recenser de décembre 2004 à mars 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Service Etat-Civil, 16, rue de Sully.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le samedi de 8h30 à 12h.

Recensement de la population

La ville de Charenton recrute 4 agents recenseurs. Emploi à temps partiel (4 à 5 h par jour). Formation de fin décembre à début janvier 05. Période de recensement : du 20 janvier au 24 février 05. Numérotation et classement, jusqu'au 6 mars 05.

Rémunération : 500 € nets + prime de bons résultats. Candidature à adresser M. le Maire - Direction des Ressources Humaines, 48, rue de Paris. 94225 Charenton le Pont cedex
Renseignements : 01 46 76 46 51

Passeport à lecture optique

Depuis le 26 octobre, chaque Français mineur partant aux Etats-Unis, doit être muni d'un passeport individuel à lecture optique. L'inscription de mineur sur le passeport d'un tiers n'est plus acceptée.

Renseignements : 01 46 76 46 50

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au vendredi 31 décembre 2004 !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, vous devez la demander, si vous êtes installés sur la commune depuis janvier 2004, ou si vous avez simplement changé de logement ou de domicile au cours de l'année.

Eliane Gambier nous a quittés

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Eliane Gambier, épouse d'Elie Gambier, notre Maire-Adjoint chargé des Actions commémoratives. Médaille d'Honneur du Travail, Dame d'Entraide des Médailleurs Militaires, Eliane Gambier nous a quittés le 13 octobre, au seuil de

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2004 pour le faire. **Mais n'attendez pas le dernier moment !**

Renseignements en Mairie :
Direction des Affaires Générales
16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 46 50

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 18 novembre à 19h30 en Mairie (1^{er} étage)

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 22 novembre à partir de 19 h.

Horaires de La Poste

Compte tenu de l'affluence aux guichets, les horaires de l'annexe de La Poste située à Liberté 57 bis, rue Pasteur, sont modifiés comme suit :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi :

9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30

Jeudi : 9 h 30 à 12 h et 15 h 17 h 30

Samedi : 9 h à 12 h

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition samedi 27 novembre et mercredi 8 décembre, avenue Jean Jaurès, face au marché de 9 h à 12 h.

Pour toute information complémentaire, contactez la Direction du Patrimoine & du Cadre de Vie au 01 46 76 47 00

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

Pharmacies de garde

•Dimanche 21 novembre

Gele-Armand - 3, place des Marseillais. Tel. 01 43 75 14 68

•Dimanche 28 novembre

Paboudjian - 7, rue Mal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 96 44 93

•Dimanche 5 décembre

Le Mire - 21, av. de Lattre de Tassigny. Tel. 01 43 68 06 61

•Dimanches 12 et 19 décembre

Auger - 10, place de l'Europe
Tel. 01 49 77 56 56

ses 79 ans. Les obsèques ont été célébrées le 18 octobre en l'Eglise Saint-Pierre en présence de très nombreuses personnalités du monde politique, civil et militaire. Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à son époux Elie Gambier, à ses deux filles, Edith et Elisabeth, à Clément, son petit-fils et à toute sa famille.

Exposition

Concert

Spectacle jeune public

Lecture de récits

27/28 NOV.

7^e RENCONTRE & ARTS MUSIQUE

L'Italie



Michel Henri Viot

